

ELLE PRÉSENTERA LE DOSSIER POUR SON INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

LE ZELLIGE ALGERIEN BIENTÔT INSCRIT À L'UNESCO

Page 16

FONDS D'AIDE À LA PRESSE

L'ÉLABORATION
DU PROJET
ACHEVÉE

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4995 | Vendredi 19 - Samedi 20 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SPORT

BELAILI PRÉSENTE
SES EXCUSES À
L'ARBITRE GHADA
MAHAT

Page 16

ADMISSION DE LA PALESTINE À L'ONU :

« NOUS REVIENDRONS PLUS FORTS », ASSURE AMAR BENDJAMA

Page 5



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



LES PARTIS POLITIQUES SUR LE QUI-VIVE

Page 3

■ **LOGEMENT SOCIAL**
**VERS LA NUMÉRISATION
DU SECTEUR EN ALGÉRIE**

Page 3

■ **PROGRAMMES SCOLAIRES –
CALENDRIER DES EXAMENS**
**BELAABED FAIT DEUX
ANNONCES IMPORTANTES**

Page 4

■ **RÉSERVES DE DEVISES**
**L'ALGÉRIE EN TÊTE
DES PAYS AFRICAINS**

Page 4

FONDS D'AIDE À LA PRESSE

L'élaboration du projet achevée

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a affirmé, avant-hier à Oran, que l'élaboration du projet du fonds d'aide à la presse a été achevée et se trouve en phase d'enrichissement, avant sa soumission au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

PAR CHAHINE ASTOUATI

À l'issue de sa visite d'inspection des différents établissements médiatiques relevant de son secteur à Oran, le ministre a souligné dans un point de presse que "la relance de ce fonds fait partie des orientations du président de la République" et que "l'élaboration du projet a été achevée et des copies ont été transmises à certains établissements médiatiques pour enrichissement."

Le ministre a ajouté que "le fonds a été gelé durant plusieurs années et nous œuvrons à récupérer les sommes qui s'y trouvaient et les mettre à la disposition du nouveau fonds, même si nous avons trouvé de nouvelles sources pour son financement autre que le trésor public."

Par ailleurs, le ministre a souligné concernant le projet de création du Conseil d'éthique et de déontologie : "à l'heure actuelle, nous avons finalisé le décret d'application de ce conseil, en attendant sa publication au Journal officiel."

Le décret stipule c'est que le Conseil d'éthique et de déontologie qui prépare la



charte de l'éthique de cette profession, a ajouté M. Laagab, soulignant que "pour gagner du temps, le ministère a pris l'initiative d'élaborer cette charte et nous soumettrons un avant-projet au Conseil d'éthique professionnelle, lors de son inauguration, pour l'enrichir."

La charte pourra également être présentée aux journalistes et responsables des institutions médiatiques pour faire des suggestions et proposer des idées, afin qu'elle devienne une charte respectable que les journalistes s'engagent à mettre en œuvre pour consolider le principe de concertation.

Par ailleurs, le ministre a annoncé le début de la mise en œuvre de nouveaux textes juridiques liés aux médias, soulignant que "nous avons commencé à adapter les journaux électroniques et imprimés et d'autres décrets d'application seront publiés successivement, prochainement." Il a également qualifié le statut particulier des journalistes d'"excellent, donnant au journaliste algérien le statut qu'il mérite." Abordant les réalisations dans le secteur de l'information, M. Laagab a indiqué que "nous devons tous coopérer et intensifier les efforts, en vue de développer nos institutions et leur fournir les moyens requis pour assumer pleinement leurs missions." Il a, en outre, souligné que ce dernier point

constitue l'une des recommandations les plus importantes du Président de la République, citant les mesures prises à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en octobre dernier, pour faciliter le travail des institutions de presse et réduire les charges financières qui pèsent sur elles, à l'instar de nombreux sites de médias électroniques et journaux, bénéficiant d'un hébergement à tarif réduit et bénéficiant du fil APS pour un montant symbolique.

Le ministre a souligné que "les choses dans le secteur de l'information évoluent à un rythme soutenu dans notre pays, qui vit dans un environnement médiatique actif et un environnement géopolitique tendu, et nous espérons que les médias seront en mesure de faire face à ces changements au niveau régional et international."

Concernant la formation des journalistes, il a souligné que la loi sur l'information, contrairement aux années précédentes, oblige les institutions à former leurs journalistes et leurs travailleurs et que l'autorité de régulation et le ministère surveillent le processus.

M. Laagab a également mis en avant la nécessité de renforcer la diffusion avec de nouveaux émetteurs, affirmant : "Nous y travaillons, actuellement, et nous avons eu une séance de travail avec le ministre des Finances, et nous sommes parvenus à

la levée du gel sur plusieurs projets, dont le projet Djebel Antar à Béchar, qui permettra l'expansion de la couverture radiophonique et télévisée."

Lors de sa visite à la Société de l'impression de l'Ouest, il a souligné «la reconsidération de la tendance actuelle des imprimeries basées sur l'impression de journaux et de magazines, soulignant la nécessité de diversifier les produits, de rechercher de nouveaux marchés, de se former, de recourir à des experts étrangers et de suivre l'évolution technologique, ainsi que la participation de l'Algérie à une exposition internationale en Allemagne, en mai prochain.»

À la station d'émission de l'entreprise de Radiodiffusion et de Télévision (TDA) sise dans la commune de, M. Laagab a fait part de la poursuite des travaux visant à améliorer la diffusion radiophonique et télévisuelle et à élargir la couverture des zones d'ombre médiatique, tout en saluant les efforts déployés par le personnel de l'entreprise au niveau national pour faire véhiculer le son et l'image aux spectateurs et auditeurs.

Au siège de la direction régionale Ouest de l'APS, le ministre s'est enquis du fonctionnement de ses différents services et a discuté avec ses journalistes et son personnel. Au siège du quotidien El Djoumhouria, M. Laagab a insisté devant les journalistes et son personnel sur la nécessité de préserver l'héritage de ce quotidien authentique, pour lequel de nombreuses personnes ont sacrifié leurs vies. Au niveau de l'espace dédié à l'histoire et la mémoire d'Oran, au centre ville, il a fait part, devant les responsables de ce musée, de son plein soutien aux efforts de préservation de la mémoire historique.

À la station régionale de la télévision algérienne d'Oran, le ministre a insisté sur son réaménagement et son renforcement avec des équipements modernes pour être en adéquation avec les nouveautés dans ce domaine, et ce pour augmenter le niveau de sa participation au réseau productif national, avant d'inspecter le siège de la radio régionale d'Oran. Le ministre a également présenté ses condoléances à la famille du journaliste défunt Mohamed Merzougui, qui s'est éteint, mercredi à Oran, à l'âge de 77 ans.

C. A.

« Il faut diversifier les activités des imprimeries »

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé, avant-hier à Oran, que le processus de création de l'Imprimerie nationale est en cours, appelant à la nécessité de diversifier les activités des imprimeries.

« Le développement de l'activité de l'imprimerie est devenu nécessaire à travers la formation des ressources humaines, la qualification de la main d'œuvre et la participation aux expositions internationales pour s'adapter l'art de l'imprimerie et mutations mondiales ainsi qu'aux nouvelles technologies modernes » a indiqué Mohamed Laagab, lors de sa visite à l'imprimerie de l'Ouest, située dans la commune d'ES Senia.

Dans ce contexte, le ministre a souligné l'importance de « diversifier les activités des imprimeries et d'investir dans le marché de l'emballage pour répondre au marché national dans ce domaine et réduire la facture des importations. »

Il a également exhorté la direction de cette entreprise à « rechercher de nouveaux revenus pour l'imprimerie en tant qu'entreprise publique économique. »

À l'occasion, le ministre a inspecté les différents départements et services de l'Imprimerie de l'Ouest lors duquel un exposé détaillé sur le déroulement des opérations lui a été présenté avant d'écouter les préoccupations des travailleurs.

R. N.

INTERDICTION D'ENTRÉE DU JOURNALISTE ALILAT

«Liée à son statut d'envoyé du média où il exerce» selon Laagab

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre de la Communication Mohamed Laagab a déclaré, avant-hier à Oran, que l'interdiction d'entrée du journaliste Farid Alilat en Algérie n'est pas liée à sa qualité de citoyen algérien, mais concerne le média où il exerce, Jeune Afrique, qui a pris des positions "inamicales" envers l'Algérie.

À l'issue de la visite qu'il a effectuée à certains établissements relevant de son secteur à Oran, le ministre a indiqué en réponse à une question d'un journaliste que "Farid Alilat est le bienvenu en Algérie comme citoyen algérien. Cependant, le magazine où il exerce n'est pas le bienvenu et en cas de changement de sa position, il sera bien accueilli."

M. Laagab a souligné que l'Algérie "n'a pas expulsé et n'expulsera aucun de ses

enfants. A une époque où les pays n'étaient pas en mesure de rapatrier leurs enfants, durant la pandémie sanitaire, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour rapatrier tous ses enfants de diverses régions du monde et transférer gratuitement d'autres communautés arabes."

"Des pouvoirs publics pareils n'abandonnent jamais leurs enfants et la question ne le concerne pas en tant que citoyen algérien, mais plutôt le magazine Jeune Afrique où il exerce, qui a adopté des positions éditoriales hostiles à l'égard de l'Algérie. Ce média publie tantôt des informations incorrectes tantôt des informations exagérées, et n'évoque jamais tout ce qui est positif en Algérie", a-t-il souligné. "Farid Alilat est un citoyen algérien, mais en même temps il est journaliste dans un magazine indésirable, et lorsque ce média profite de sa nationalité

algérienne et s'immisce de manière sournoise dans l'exercice du travail journalistique, cela est inacceptable", a souligné le ministre, qui a expliqué que "séparer les deux est difficile, mais en tant qu'algérien, il est le bienvenu. Il exerce un travail journalistique pour son média, qui a choisit de prendre des positions hostiles à l'Algérie et ceci est intolérable."

Le ministre a ajouté "que nous avons environ 56 correspondants de 36 établissements médiatiques étrangers représentant 18 pays, et dans le cadre de la parution de différents textes d'application des nouvelles lois sur l'information, les portes restent ouvertes aux médias étrangers désireux désigner des correspondants en Algérie ou d'ouvrir des bureaux, dans le cadre de la loi algérienne et le respect mutuel."

R. N.

LOGEMENT SOCIAL

Vers la numérisation du secteur en Algérie

Le logement social représente un enjeu majeur pour de nombreuses nations à travers le monde, et l'Algérie ne fait pas exception.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Face aux défis de la croissance démographique, de l'urbanisation rapide et des besoins croissants en logements abordables, les autorités algériennes s'efforcent continuellement de trouver des solutions efficaces pour répondre aux besoins de logement de leur population. Dans cette optique, la numérisation du secteur du logement social émerge comme une stratégie prometteuse, offrant des avantages potentiels tant pour les autorités que pour les citoyens.

Le ministre du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohammed Tarek Belaribi, a donc annoncé une orientation vers la numérisation des formulaires de logement social et des listes d'attente.

Cette mesure vise à éviter les problèmes liés à la sélection des bénéficiaires, comme l'a précisé Belaribi lors d'une séance dédiée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale. Cette séance était présidée par le vice-président de l'Assemblée, Moussa Kherrafi, en présence de plusieurs ministres.

Le ministre a souligné que «le secteur travaille sur la numérisation des dossiers de demande de logement social pour éviter les problèmes liés aux recours, aux commissions wilayaes et aux manifestations.»

Maintien de la dimension sociale du logement

Belaribi a alors mentionné l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à préserver le caractère social du logement, dans le cadre du vaste programme immobilier comprenant 460 000 unités de logement.

En plus du programme AADL 3 qui sera lancé prochainement et qui contribuera à augmenter le nombre de ces logements.

Le ministre a également indiqué que «le secteur étudie actuellement le dossier de la valeur des aides destinées au logement



rural, ce qui aboutira à plusieurs décisions, notamment pour les zones montagneuses et les terrains nécessitant des travaux importants préalables à la construction.»

Belaribi inspecte le projet de réalisation du nouveau siège du ministère de l'Habitat

«Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a effectué, avant-hier soir, une visite d'inspection au projet de réalisation du nouveau siège du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville à Dely Brahim (Alger) pour s'enquérir de l'avancement des travaux», a indiqué hier un communiqué du ministère.

«Le ministre s'est félicité de la cadence rapide de réalisation, notamment après l'adoption, par l'entreprise chargée de la réalisation et le bureau d'études algérien, d'une nouvelle stratégie qui repose principalement sur le lancement simultané de tous les travaux», selon la même source. Cette stratégie a permis le lancement des travaux de fixation de la façade extérieure

en verre du bas vers le haut, le coulage des dalles en béton au niveau des étages supérieurs et le parachèvement du reste des travaux à l'intérieur du siège, une première en matière de projets supervisés par le ministère de l'Habitat.

Lors de sa visite d'inspection au niveau du pavillon modèle qui renferme des bureaux, M. Belaribi s'est enquis de la qualité des travaux réalisés, mettant l'accent sur la nécessité de lever toutes les réserves enregistrées dans les plus brefs délais et d'opter pour des matériaux de construction locaux. En marge de cette visite, une réunion présidée par le ministre a été tenue avec l'entreprise chargée de la réalisation et le bureau d'études, qui a permis d'évoquer tous les obstacles rencontrés par le groupe de travail.

Il a été convenu de tenir une réunion au siège du ministère au cours de la semaine prochaine, pour discuter de toutes les questions techniques et arrêter un calendrier précis visant à parachever les travaux et à livrer le projet dans les délais impartis.

L. B.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les partis sur le qui-vive

PAR ROSA CHAOUÏ

Le Mouvement de la Société pour la Paix (MSP) a annoncé hier avoir entamé une série de rencontres consultatives au niveau des structures du parti, et ce, en prévision de l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain.

Présidant une rencontre des chefs des bureaux exécutifs de wilayas et des présidents des instances électorales, tenue au siège du parti (Alger), le président du MSP, Abdelali Hassani Cherif, a souligné que «le lancement de ce processus de consultations vient confirmer l'ouverture du Mouvement et sa disponibilité permanente au dialogue, au débat constructif et à la consolidation de la dimension institutionnelle dans la prise de décision», ajoutant que cette démarche «vise à élargir les consultations à l'élection présidentielle

et à l'avenir du pays dans le contexte régional et international.»

M. Hassani a appelé les élites nationales à «considérer l'élection présidentielle comme une opportunité de relancer l'interaction politique et démocratique et d'ouvrir de nouvelles perspectives à la société, dans toute sa composante.»

Il a affirmé que son Mouvement était ouvert à «toutes les options menant vers un partenariat politique où se rejoignent tous les programmes et efforts visant à préserver l'unité, la souveraineté et le développement de l'Algérie». Il a, par ailleurs, salué la position de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne.

Belkacem Sahli annonce sa candidature

Le Secrétaire général du parti Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem

Sahli, a annoncé sa candidature officielle à la présidentielle anticipée prévue le 7 septembre.

Belkacem Sahli se présentera au nom de l'alliance composée de sept partis (ANR, PRD, FMN, FDL, MEN, Mnta et URN). L'annonce a été faite, hier à l'issue de la réunion annonçant la création officielle de l'«Alliance pour la stabilité et la réforme». Une réunion tenue au niveau de la mutuelle générale des travailleurs des matériaux de construction à Zéralda.

Il reste à Belkacem Sahli de franchir l'étape cruciale de collecte de signatures individuelles des électeurs. D'autant, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et le Conseil constitutionnel avait rejeté son dossier de candidature à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019.

R. C.

RENFORCER L'EXPORTATION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Zitouni préside une réunion

«Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présidé, avant-hier au siège du ministère, une réunion pour examiner les moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, en assurant le service après-vente», a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui vient en application des instructions du Premier ministre, a été consacrée à «l'examen des moyens de renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens, notamment dans les grands centres commerciaux, en assurant le service après-vente», note le communiqué.

Ont pris part à cette réunion, des représentants du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné de chefs d'entreprises activant dans le domaine de l'industrie de l'électroménager, des représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de la Direction générale des douanes (DGD) ainsi que le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, selon la même source. Les défis que doivent relever les exportateurs ont également été débattus pour renforcer l'exportation des appareils électroménagers algériens notamment suite à «la grande demande enregistrée par plusieurs marchés internationaux, par rapport à la qualité de leurs produits et leur conformité aux normes», conclut le communiqué.

PARLEMENT

Salim Merah s'entretient à Washington avec Sabri Boukadoum

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Salim Merah, s'est entretenu, avant-hier à Washington, avec l'ambassadeur d'Algérie aux États-Unis, Sabri Boukadoum.

«La rencontre a eu lieu en marge de la participation de Salim Merah, en qualité de représentant du président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, aux travaux du Forum parlementaire mondial 2024 du réseau parlementaire sur la Banque mondiale et le Fonds monétaire international», a précisé un communiqué de l'APN.

Au cours de cette rencontre, Salim Merah a salué les efforts diplomatiques déployés par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, pour trouver une solution durable à la question palestinienne et mobiliser le soutien international en faveur du cessez-le-feu à Ghaza.

Dans le même contexte, il a exprimé, en tant que représentant du Président de Brahim Boughali, le soutien inconditionnel de l'APN à travers tous les mécanismes de la diplomatie parlementaire pour défendre les positions fermes de l'Algérie pour les causes justes.

R. N.

RÉSERVES DE DEVICES

L'Algérie en tête
des pays africains

L'Algérie occupe fièrement la première place parmi les cinq pays africains ayant les réserves de devises les plus élevées. Avec environ 64,6 milliards de dollars, elle surpasse ses homologues du continent.

Cette position de leader témoigne de la confiance dans l'économie algérienne et de sa capacité à gérer ses finances internationales.

Au cours des six derniers mois, les réserves de change algériennes ont augmenté de manière impressionnante. Une injection de 20 milliards de dollars a porté le total à 85 milliards USD.

Cette croissance rapide est un signe positif pour l'économie nationale et renforce la confiance des investisseurs.

Les réserves de change sont essentielles pour un pays. Elles représentent une épargne en monnaies étrangères (devises) ou en or détenue par la Banque centrale.

Leur rôle est crucial pour combler les déficits commerciaux sans recourir à l'endettement extérieur. L'Algérie a su gérer ces réserves avec prudence et efficacité.

Réserves de devises :
Record historique
et reprise récente

En 2017, l'Algérie avait atteint un niveau record de 97,33 milliards USD en réserves de change. Cependant, la chute des prix du pétrole avait entraîné une diminution progressive.

Heureusement, depuis 2022, une reprise est en cours, et le pays se rapproche de ses niveaux historiques. Voici un aperçu du classement africain 2024 :

Algérie en tête avec 64.6 milliards USD

Sud d'Afrique en second avec 62.3 milliards USD

Égypte en troisième avec 40.4 milliards USD

Maroc en quatrième avec 35.2 milliards USD

Nigeria en bas du classement avec 34.3 milliards USD

L'Algérie se classe au deuxième rang des plus grandes réserves de change en Afrique, juste derrière la Libye.

Ces réserves sont essentielles pour maintenir la stabilité économique et la confiance des partenaires internationaux.

Quant à la non-admission de l'Algérie aux BRICS, le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, souligne que « les relations bilatérales restent primordiales, notamment avec la Russie et la Chine. »

L'Algérie continue de renforcer sa position économique grâce à des réserves de change solides et à une gestion prudente.

Les investisseurs et les observateurs internationaux surveillent de près ces développements, conscients de leur impact sur la stabilité régionale et mondiale.

R. N.

PROJET DE LOI SUR LA CONCURRENCE

Le monopôle
et la spéculation bannis

Le Projet de loi portant sur la concurrence est en cours de finalisation. Parmi les grands axes de cette loi, il y a l'interdiction des monopôles, la lutte contre la spéculation et d'instaurer la gouvernance économique dans les transactions commerciales.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le projet en question sera soumis incessamment au débat parlementaire pour mettre en avant des règles pratiques et saines de la concurrence en tablant sur ces règles. Cette loi vise selon des experts à mettre de l'ordre dans un marché caractérisé par des dérives et abus de toutes sortes.

Dans ce cadre, le spécialiste en économie Abdelhamane Hadeff a révélé à un confrère Horizon « qu'il s'agit d'une nouvelle loi et non d'un amendement qui implique davantage d'outils et de moyens pour cerner la situation du marché économique. »

Pour ainsi dire, les axes pratiques visent à bannir tout monopôle sur le commerce ou sur un produit, la lutte contre toute spéculation d'un produit commercial et la révision du cadre référentiel sur les prix, l'encadrement des marges bénéficiaires et fixation des règles loyales de la concurrence.

Le même expert souligne à ce propos que « cet avant-projet va amener les dispositions de régulation du marché, la traçabilité et l'identification du système de fac-



turation des produits. » Cette nouvelle législation va corriger selon des spécialistes les failles laissées par l'ancienne loi n°03-03 de juillet 2003 portant sur la concurrence.

Pour assainir le marché des pratiques malsaines, le nouveau texte vise à donner plus de visibilité aux mesures pratiques qui mettent le marché dans une situation d'anarchie et de déstabilisation.

En premier lieu, il y a la position dominante d'un opérateur ou d'un groupe d'opérateurs sur des produits commerciaux qui sera interdite de manière systématique, car il y a lieu de garantir une libre concurrence pour tous les opérateurs sur un produit ou segment de marché.

L'instauration de règles claires concernant la facturation des produits quelque soit la filière et la nature du produit à écouler sur

le marché avec une fixation des marges qui limiterait le gonflement des prix et la spéculation. Il y a également dans ce registre la protection des consommateurs et la santé publique de certaines dérives relevées dans des produits suspects ou impropres à la consommation.

Là encore, les législateurs vont instaurer des règles claires sur la protection des consommateurs en instaurant des mesures de contrôle à la conformité et aux normes de qualité. Aucun produit ne devra échapper dorénavant à ce mécanisme.

En somme, cet assainissement servira de garde-fous sur l'ensemble du commerce.

F. A.

PROGRAMMES SCOLAIRES – CALENDRIER DES EXAMENS

Belaabed fait deux
annonces importantes

PAR RANIA NAILI

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, annonce une révision majeure des programmes scolaires. Une révision ambitieuse des programmes éducatifs.

Dans le cadre d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, le ministre de l'Éducation nationale, M. Belaabed, a partagé des détails prometteurs sur la révision avancée des programmes éducatifs.

Cette réforme, qui débutera dès la prochaine année scolaire 2024-2025, vise le premier cycle de l'enseignement primaire et se concentre sur la réduction du volume des programmes et du poids des cartables.

La réforme prévoit une réduction significative du nombre de matières enseignées, tout en préservant les matières essentielles à l'identité nationale.

Le Conseil national des programmes s'emploie à adapter les programmes éducatifs aux besoins de la société algérienne moderne et aux avancées scientifiques et technologiques mondiales.

Cette démarche s'inscrit dans la feuille de route du ministère, alignée sur les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lutte contre les cours
particuliers illégaux

La réforme inclut également une révision du calendrier des examens et encourage l'apprentissage de différentes langues étrangères, reflétant ainsi une ouverture sur le monde et une préparation des élèves à la globalisation. Face à la prolifération des cours particuliers non déclarés, souvent dispensés dans des conditions précaires, le ministre Belaabed a réitéré leur illégalité. Le ministère a mis en place des mesures de sensibilisation et des alternatives légales, telles que :

- l'ouverture des établissements éducatifs pour des cours de soutien.

- Collaborer avec les institutions éducatives

- Renforcer les contrôles pour détecter les cours non déclarés et appliquer des sanctions en cas de non-respect de la législation.

Ces changements ambitieux témoignent de l'engagement du ministère de l'Éducation nationale à offrir un enseignement de qualité, adapté aux défis contemporains et fidèle aux valeurs nationales.

Les parents et les élèves sont invités à suivre les développements de cette réforme éducative qui promet de transformer positivement le paysage scolaire algérien.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

62 morts et 323
blessés en une
semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré soixante-deux (62) morts et 323 blessés dans 186 accidents de la route survenus dans leurs territoires de compétence en une semaine.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était la « principale cause » de ces accidents survenus en raison du non-respect du code de la route, soulignant que 170 accidents ont été provoqués par les conducteurs, dont 34 en raison du non-ralentissement dans les virages, 22 à cause de l'imprudence et 19 en raison de la circulation sur la voie de gauche, tandis que 13 ont été provoqués par les piétons.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 12 accidents, suivie de la wilaya d'Alger avec (11 accidents), Boumerdes et Tebessa (10 accidents).

Selon le même responsable, le bilan fait ressortir « une hausse » du nombre d'accidents (+33), de morts (+3) et de blessés (+104) par rapport à la semaine précédente.

M. Amrani a expliqué cette hausse par l'implication de camions poids lourds et de véhicules de transport de voyageurs dans plusieurs accidents de la route, appelant les conducteurs à éviter l'excès de vitesse, les manœuvres et les dépassements dangereux.

R. N.

MULTIPLES OPPOSITIONS AMERICAINES AU CONSEIL DE SECURITE :

« Chaque veto américain » sur Ghaza coûte des milliers de vies

Le déplorable veto américain au projet de résolution du Conseil de sécurité présenté par l'Algérie et recommandant l'admission de la Palestine à l'ONU, ne veut pas dire que tout « est perdu. » Bien au contraire.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, affirmé, jeudi soir à New York, que « nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat Palestinien à l'ONU. »

« Ce n'était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine », a ajouté le diplomate algérien.

L'ambassadeur Bendjama a appelé « ceux qui n'ont pas pu soutenir l'admission de l'Etat de Palestine aujourd'hui à le faire la prochaine fois », estimant que « le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message on ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations Unies. »

Il a rappelé, à cette occasion, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que « les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies. »

Le diplomate algérien a, par ailleurs, exprimé sa « profonde » gratitude, au nom du Groupe arabe, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Mouvement des non-alignés (MNA), à tous ceux qui ont voté en faveur de la réso-

lution présentée par l'Algérie.

Le Conseil de sécurité échoue à adopter le projet de résolution

Le Conseil de sécurité a échoué jeudi à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies.

Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (véto des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse). Dans une allocution prononcée avant le vote, le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, avait appelé les membres du Conseil de sécurité à accepter l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU, soulignant qu'il s'agit « d'une étape essentielle pour rectifier une injustice qui existe de longue date » et « pour honorer la dette que nous avons envers le peuple palestinien. »

« Au nom du groupe arabe de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), au nom du mouvement des pays non-alignés et d'innombrables autres pays épris de paix, je me présente devant l'organe suprême chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationale pour proposer le projet de résolution sur l'admission de l'Etat de Palestine à l'Organisation des Nations unies », a déclaré M. Bendjama.

Le diplomate algérien a, en outre, assuré que l'admission de la Palestine à l'ONU « renforcerait la solution de deux Etats et ne l'entraverait pas. Une solution qui est constamment menacée par ceux qui souhaitent effacer l'identité et les aspirations palestiniennes. »

« Cette admission (de la Palestine) consacrerait définitivement la solution des

deux Etats que l'autorité occupante continue de rejeter ouvertement et représenterait un rejet de leur tentative d'effacer le peuple palestinien, détruire l'Etat palestinien et toutes les perspectives de paix », a-t-il ajouté.

« Nous l'avons dit clairement, la communauté internationale est à vos côtés et nous sommes fidèles à notre engagement en faveur d'un Etat pacifique, souverain et indépendant », a également indiqué M. Bendjama, soulignant que « cette injustice historique doit être corrigée et la balance de la justice rééquilibrée. » M. Bendjama a, en outre, assuré que la Palestine remplit tous les critères d'admission à l'ONU tels que définis par les pères fondateurs dans la Charte de l'ONU, exhortant tous les membres à soutenir ce projet de résolution. « Il est grand temps que la Palestine prenne la place qui lui revient dans le concert des Nations. Le fait de demander une admission à l'ONU est l'expression fondamentale de l'autodétermination de la Palestine », a-t-il insisté.

Par ailleurs, le représentant algérien a indiqué qu'en cas de non-admission de la Palestine à l'ONU, « il s'agirait encore une fois d'un échec du Conseil de sécurité à honorer ses responsabilités. » « Il s'agirait d'une erreur impardonnable et le fait de ne pas se réveiller aujourd'hui, donnerait un blanc-seing aux injustices et à l'impunité », a-t-il déclaré, rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon lesquels « la bataille que l'Algérie mène actuellement indique qu'il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations unies, même si elle est occupée. »

La Palestine sera membre des Nations unies et nous ne quitterons pas le champ de bataille jusqu'à la réalisation de cet objectif. »

R. R.

ADMISSION DE LA PALESTINE À L'ONU :

« Nous reviendrons plus forts », assure Amar Bendjama

PAR IDIR AMMOUR

Le monde entier continue d'assister à l'incroyable passivité ou encore plus à la complicité de l'occident en général et les Etats unis en particulier, se moquant cruellement de la survie de tout un peuple sous le feu des avions et des chars sionistes qui poursuivent, au mépris des lois de la guerre et du droit international.

La situation humanitaire reste catastrophique. Cette perspective inquiète la communauté internationale, alors que les espoirs d'un arrêt des combats sont de plus en plus minces. Des organisations, incluant des personnalités, Médecins sans frontières (MSF), Amnesty International, artistes, sportifs, intellectuels, certains chefs d'Etats ou encore la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), appellent à un cessez-le-feu immédiat. Après plus de six mois de l'offensive israélienne sur la bande Ghaza, le génocide continu faisant tomber en martyre plusieurs milliers dont les enfants, des femmes et poussant à l'exode de plusieurs autres familles. « Sur les réseaux sociaux, des vidéos sont largement partagées où la population pales-

tinienne souffre le martyre. Les images de ces pauvres Palestiniens, vieux, femmes et enfants, fuyant leurs maisons, la peur au ventre et le regard hagard, déambulant au milieu d'immeubles éventrés et fumants », a indigné la terre entière.

Malgré la pression internationale pour atténuer leur soutien à Israël, les Etats-Unis sont toujours là à repêcher la cause injuste israélienne, empêchant à chaque fois le Conseil de sécurité de l'ONU d'exiger un cessez-le-feu « immédiat » à Gaza, avec ses fameux vétos, qui malheureusement, seule solution pour éviter de nouveaux morts et de nouvelles souffrances à Gaza.

Face à cette situation, le monde indigné, considère que cette position américaine est « irresponsable et dangereuse », par laquelle elle envoie le message qu'Israël peut « continuer à faire n'importe quoi en toute impunité », fustige t-on. D'ailleurs, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas a dit tenir les Etats-Unis pour « responsables de l'effusion de sang » à Gaza. Il a dénoncé leurs vétos à une résolution de l'ONU pour un cessez-le-feu dans le territoire palestinien. La Russie, pour sa part », a déclaré que chaque veto améri-

cain sur Ghaza au Conseil de sécurité de l'ONU coûtait des milliers de vies palestiniennes dans l'enclave. « Chaque veto américain sur Ghaza n'est pas seulement une statistique de vote au Conseil de sécurité de l'ONU. Nous ne devons pas oublier que cela a également eu un prix terrible : la vie de milliers de civils à Ghaza », a déclaré le représentant permanent de la Russie auprès de l'ONU, Vasily Nebenzya, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient et la question palestinienne. Rappelant que la situation actuelle au Moyen-Orient s'aggrave chaque jour et entraînant de nouveaux pays dans la région, Nebenzya a souligné que les résolutions humanitaires de l'ONU sur Ghaza ne peuvent être appliquées sans un cessez-le-feu. Il a souligné que les Etats-Unis ne cachent pas le fait qu'ils perçoivent le Conseil de sécurité « comme un obstacle qui ne devrait pas entraver » leur diplomatie. « La Russie a appelé à voter en faveur de la résolution acceptant l'adhésion de la Palestine en tant que membre à part entière de l'ONU », a ajouté le représentant permanent russe.

I. A.

AGRESSION SIONISTE

Plus de 14.000 enfants sont tombés en martyrs

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé hier vendredi que le nombre d'enfants palestiniens tombés en martyrs dans l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre a dépassé les 14.000, renouvelant son appel à un cessez-le-feu.

Le porte-parole de l'UNICEF, James Elder, a déclaré dans un post sur la plateforme X : « Les rapports actuels indiquent que plus de 14.000 garçons et filles » sont tombés en martyrs à Ghaza.

Il a ajouté que « peut-être devrions-nous le dire lentement... quatorze mille », faisant référence au grand nombre des victimes.

« Peut-être devrions-nous faire quelque chose, et il ne s'agit certainement pas d'une attaque militaire à Rafah » menée par l'entité sioniste, a poursuivi Elder. Le responsable onusien a réitéré son appel à un cessez-le-feu « immédiat » dans la bande de Ghaza.

L'agression sioniste contre Ghaza, qui perdure depuis le 7 octobre dernier, a fait plus de 100.000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, ainsi que des destructions massives et une famine qui a coûté la vie à des enfants et des personnes âgées, selon les données palestiniennes et onusiennes.

L'entité sioniste poursuit son agression malgré l'adoption d'une résolution de cessez-le-feu immédiat par le Conseil de sécurité, et sa comparution devant la Cour internationale de Justice pour des crimes de génocide.

Le G7, opposé à une opération à Rafah, déplore le nombre de martyrs

Les chefs de diplomatie du G7 ont exprimé hier leur opposition à « une opération militaire d'ampleur à Rafah », dans la bande de Ghaza en Palestine tout en dénonçant le « nombre inacceptable de civils » tombés en martyrs dans l'enclave palestinienne suite à l'agression sioniste barbare en cours.

Une agression sioniste contre Rafah aurait « des conséquences catastrophiques sur la population civile », affirment-ils dans le communiqué final publié à l'issue de leur réunion de trois jours sur la petite île italienne de Capri.

« Nous réitérons notre appel en faveur d'un plan crédible et pratique d'un point de vue logistique pour y protéger la population civile », ajoutent-ils.

Le G7 a aussi déploré vendredi « toutes les pertes de vies civiles et notons avec grande inquiétude le nombre inacceptable de civils, dont des milliers de femmes, d'enfants et de personnes en situation de vulnérabilité », qui sont tombés en martyrs à Ghaza.

Plus de 33.800 Palestiniens, principalement des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs à Ghaza et quelque 76.600 autres ont été blessés dans l'agression barbare des forces sionistes.

R. N.

MIDI

CULTURE

Algérie Télécom annonce une augmentation du débit internet

Algérie-Télécom a procédé à une « augmentation exceptionnelle » du débit internet de ses abonnés pour une durée d'un mois, à compter du premier jour de l'Aïd el fitr et ce, à l'occasion du 21ème anniversaire d'AT, indique un communiqué de cette entreprise.



FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement prochain d'applications et de plateformes numériques

FORMATION PROFESSIONNELLE

Lancement prochain d'applications et de plateformes numériques

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, a affirmé, jeudi à Batna que des préparatifs étaient "en cours" en vue du lancement d'applications et de plateformes numériques liées à la pédagogie et au partenariat avec le secteur.



L'application "Ouroudh" (offres) et les plateformes "Enseignement de l'anglais", "Douroussi" (mes cours) et "Charaka" (partenariat) font partie des moyens numériques devant être lancés, a souligné le ministre qui présidait le coup d'envoi d'une "journée ouverte" au profit de la société civile sur les spécialisations du secteur de la formation professionnelle, organisée au siège de la wilaya de Batna. Les travaux de cette journée, marquée par la présence d'élus locaux, de représentants de la société civile, d'associations et de cadres du secteur, ont été transmis par visioconférence aux différentes directions de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels à travers le pays. M. Merabi a ajouté que ces applications et plateformes sont le fruit du travail des enseignants, des stagiaires et des professionnels spécialisés du secteur, le processus s'inscrivant dans le cadre des efforts de son département visant à concrétiser la transformation numérique en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la numérisation présentée comme l'un des

domaines vitaux pour améliorer la flexibilité, la rapidité et l'efficacité de la gestion des services publics, notamment en ce qui concerne la gouvernance du secteur économique à travers l'utilisation des différentes technologies de l'information et de la communication. Selon le ministre, la plateforme numérique "Tassyr" constitue l'un des principaux moyens développés par le secteur, dans le cadre d'une stratégie envisagée pour le court terme, et qui confèrera davantage de flexibilité et de transparence aux différentes entreprises et activités. M. Merabi a également noté que ce moyen numérique a été utilisé lors de la journée ouverte de Batna pour présenter les différentes spécialités enseignées dans les établissements du secteur. Il a également souligné

que son secteur s'emploie à passer au stade de la numérisation des services internes en digitalisant les services destinés aux demandeurs de formation, aux fonctionnaires du secteur et aux partenaires à travers le développement de logiciels numériques adaptés à chaque service, y compris la plate-forme "Mihnaty" destinée aux demandeurs de formation dans les différentes spécialisations. Après avoir valorisé les réalisations du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans le domaine de la numérisation, fondées sur les connaissances et l'expérience acquise par les enseignants, les stagiaires et les apprentis, le ministre a rappelé la remise d'un diplôme numérique, avec signature électronique, pour la première fois dans l'histoire du

secteur, considérant qu'il s'agit-là d'un "saut qualitatif" dans la voie de la numérisation du secteur. M. Merabi, qui s'est enquis des préoccupations des représentants de la société civile et des élus locaux, a insisté sur les "importants efforts" déployés pour intégrer les stagiaires et les apprentis au sein du secteur économique, et les encourager à créer des micro-entreprises à la faveur de l'appui dont ils bénéficient sur l'ensemble du territoire national. Il a aussi rappelé que le secteur dont il a la charge compte 1.300 établissements publics de formation, dotés de 8.403 équipements ultramodernes, et de 900 établissements de statut privé. En marge de cette journée, consacrée également aux spécialités dispensées par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, des conventions de coopération et de partenariat ont été signées entre la direction locale du secteur et les directions de la santé, de l'industrie et de l'agriculture, en plus de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) et la Société Aurésienne de filature et de couvertures (Safilco) d'Ain Djasser. Le ministre, qui était accompagné du wali de Batna, Mohamed Benmalek, et du wali délégué de Barika, Saïd Bou Eddehab, a ensuite inspecté la Société algérienne des tissus industriels, dans la zone industrielle de Batna, ainsi que l'Institut national spécialisé de formation professionnelle d'Oued Chaâba, avant de visiter certains établissements relevant de son secteur dans la wilaya déléguée de Barika où il a également inauguré un institut spécialisé de formation professionnelle.

GOUVERNEMENT

Communication sur la numérisation du secteur de la Poste et des télécommunications

Le Gouvernement a entendu, lors de sa réunion présidée mercredi par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, une communication sur la numérisation du secteur de la Poste et des Télécommunications, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Cette communication porte notamment "sur les progrès réalisés en matière de renforcement des infrastructures TIC, de développement du

paiement électronique et de la généralisation de la certification et de la signature électronique", précise la même source. Le Gouvernement a entendu cette communication dans le cadre "des exposés sectoriels relatifs à l'exécution des instructions du Président de la République, relatives à l'accélération de la cadence de numérisation par tous les secteurs", ajoute le communiqué.



OpenAI (ChatGPT) ouvre à Tokyo son premier bureau en Asie

La start-up américaine OpenAI, créatrice du très populaire outil d'intelligence artificielle (IA) ChatGPT, a ouvert ce lundi à Tokyo son premier bureau en Asie, et son troisième hors des Etats-Unis après Londres et Dublin l'an dernier. La start-up américaine OpenAI, créatrice du très populaire outil d'intelligence artificielle (IA) ChatGPT, a ouvert lundi à Tokyo son premier bureau en Asie, et son troisième hors des Etats-Unis après Londres et Dublin l'an dernier. « Nous nous engageons à collaborer avec le gouvernement japonais, les entreprises locales et les instituts de recherche pour développer des outils d'IA sûrs qui répondent aux besoins spécifiques du Japon et ouvriront de nouvelles perspectives » a déclaré OpenAI dans un communiqué publié sur son blog. La société a aussi annoncé lundi le lancement pressenti dans l'archipel nippon d'une version de son dernier modèle d'agent conversationnel GPT-4 « spécifiquement optimisée » pour la langue japonaise, et qui fonctionne « trois fois plus vite » que son prédécesseur GPT-4 Turbo. Le patron d'OpenAI, Sam Altman, avait rencontré il y a un an le Premier ministre japonais Fumio Kishida à Tokyo, et il s'était de nouveau rendu dans le pays quelques mois plus tard. Le grand allié d'OpenAI, le géant technologique américain Microsoft, a annoncé la semaine dernière qu'il allait investir 2,9 milliards de dollars au Japon, notamment pour accélérer le développement de l'IA et former trois millions de salariés japonais à ces nouveaux outils sur trois ans. Le gouvernement japonais mise notamment sur l'IA pour dynamiser la croissance économique de l'archipel à l'avenir, tout en voulant créer des garde-fous pour encadrer son usage. L'IA est de plus en plus perçue par des entreprises nipponnes comme un moyen d'améliorer la productivité du travail dans le pays, qui est parmi les plus faibles au sein des pays de l'OCDE, à cause notamment d'un marché nippon de l'emploi encore rigide et d'une culture d'entreprise désuète, reposant essentiellement sur l'ancienneté. Pour ses partisans, l'IA devrait aussi aider à faire face à la pénurie de main-d'oeuvre devenant critique dans de nombreux secteurs au Japon, où plus de 29% de la population est âgée de 65 ans et plus.

Algérie Télécom annonce une augmentation du débit internet

Algérie-Télécom a procédé à une « augmentation exceptionnelle » du débit internet de ses abonnés pour une durée d'un mois, à compter du premier jour de l'Aïd el fitr et ce, à l'occasion du 21ème anniversaire d'AT, indique un communiqué de cette entreprise.

« Poursuivant sa politique de fidélisation envers ses clients, Algérie Télécom a le plaisir d'annoncer à ses abonnés une augmentation exceptionnelle du débit internet, pour une durée d'un (01) mois, coïncidant avec le 21ème anniversaire d'Algérie Télécom », précise la même source. Ainsi les abonnés à l'internet « Idoom Fibre » bénéficient d'une augmentation de débit internet qui



passera respectivement de 15 Mbps à 50 Mbps, de 20 Mbps à 200 Mbps, de 50 Mbps à 300 Mbps, de 100 Mbps à 500 Mbps, de 200 Mbps à 500 Mbps et de 300 Mbps à 500 Mbps, alors que pour les clients « Idoom ADSL et VDSL » le débit passe de 15 Mbps à 20 Mbps, explique le communiqué d'AT. S'agissant des abonnés dis-

posant d'un débit de connexion de 100 Mbps, AT recommande « d'utiliser un routeur ou un répéteur wifi de catégorie Wifi 5 ou 6 et ce, pour une expérience wifi optimale ». AT souligne que « cette mesure exceptionnelle témoigne de la gratitude d'Algérie Télécom envers ses clients fidèles et de son engage-

ment continu à leur offrir la meilleure expérience possible en matière de connectivité internet ». Pour plus d'informations ou assistance, AT invite ses abonnés à consulter le site web www.algeriatelecom.dz ou contacter le service clientèle au numéro 12.

Lancement de l'interopérabilité des paiements mobiles en 2024

Le projet d'interopérabilité entre les différents acteurs du paiement mobile, un mode qui permet d'effectuer des transactions à partir des smartphones, connaît un avancement « acceptable » et sera opérationnel durant l'année en cours, a indiqué l'administratrice du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique), Assia Benchabla Queiroz. « On est pas mal avancé dans le déploiement du paiement mobile (m-paiement). Le GIE monétique a spécifié son schéma de fonctionnement et chaque banque est appelée à acquiescer sa propre solution. Pour l'interopérabilité, elles doivent se connecter au switch qui est actuellement en phase d'implémentation », a déclaré à l'APS Mme Benchabla. En monétique, un switch est un commutateur qui sert à gérer le flux des paiements mobiles à travers une plateforme qui connecte toutes les solutions (applications) dédiées à ce mode de paiement et assure leur interopérabilité. Disponibles ces dernières années au niveau de deux banques ainsi qu'à Algérie poste, les solutions du paiement mobile en Algérie ne

sont utilisables actuellement qu'entre les clients de la même banque, mais avec le lancement de l'interopérabilité, les transactions peuvent s'effectuer même si la banque de l'émetteur (le payeur) est différente de celle du bénéficiaire. Cela permettra de généraliser l'utilisation du paiement, utilisé notamment pour régler les achats via le code QR et effectuer les transferts de compte à compte. Selon l'administratrice de GIE monétique, la Société d'automatisation des transactions interbancaires et monétiques (Satim) a déjà acquis la solution assurant l'interbancaire des paiements, et qui sera mise en service cette année. Outre le m-paiement, la priorité de GIE monétique pour cette année est la généralisation du paiement par carte « sans contact » a souligné Mme Benchabla, qui relève l'importance de ce moyen moderne pour rendre encore plus pratiques les transactions et achats via les Terminaux de paiement électronique (TPE). Le paiement sans contact permet d'effectuer rapidement des achats chez un commerçant équipé d'un TPE, sans avoir à insérer la carte

dans le terminal ni à composer son code confidentiel, mais juste en rapprochant la carte du TPE. « Le GIE monétique a terminé la mise à niveau du parc de TPE composé de quelques 54.000 appareils, pour qu'ils acceptent les nouvelles cartes dotées de la fonctionnalité sans contact », a avancé la même responsable, tout en soulignant que les paiements par carte « sans contact », déjà opérationnels depuis quelques mois, sont plafonnés à 1.500 DA dans une première phase. Selon les données de GIE monétique, organe de régulation chargé du système monétique national, le nombre de cartes interbancaires en circulation a dépassé 16,8 millions de cartes à fin février dernier.

La Satim a déjà obtenu la certification auprès de l'opérateur Mastercard lui permettant de traiter les opérations monétiques sans avoir à recourir aux centres de traitement étrangers. Elle assure aussi la personnalisation des cartes Mastercard localement. « Avec Visa, la certification de la Satim prendra de huit à dix mois. Une fois certifiée, toute l'activité des banques à l'international sera rapatriée à la Satim, et les traitements se feront localement », a précisé Mme Benchabla. Concernant les efforts de promotion de la monétique par la généralisation des moyens de paiement électronique, l'administratrice du GIE Monétique s'est félicitée de l'amélioration « notable » réalisée notamment au niveau des entreprises et organismes de service public, avec l'intégration récente de l'AADL, des OPGI, des directions générales des impôts, des douanes et des domaines, des théâtres et des musées, des Entreprises de gestion touristique (EGT), des entreprises de transport dont l'ETUSA, la SNTF, l'ENTMV, et SOGRAL.

-Les transactions via la carte Visa seront traitées en Algérie
Par ailleurs, le GIE monétique s'attèle à faire certifier la Satim auprès de la compagnie internationale de paiement Visa ce qui donnera la possibilité à l'opérateur algérien de traiter à son niveau les opérations effectuées via les cartes relevant de cette compagnie.

FACEBOOK ET INSTAGRAM

Meta identifiera les contenus générés par l'IA

Le géant américain Meta va identifier sur ses réseaux sociaux les sons, images et vidéos générés par l'intelligence artificielle (IA) à partir du mois de mai, une décision prise sur fond de lutte contre la désinformation dans une année riche en scrutins électoraux.

Le géant américain Meta va identifier sur ses réseaux sociaux les sons, images et vidéos générés par l'intelligence artificielle (IA) à partir du mois de mai, une décision prise sur fond de lutte contre la désinformation dans une année riche en scrutins électoraux.

« Nous prévoyons de commencer à étiqueter les contenus générés par l'IA en mai 2024 », a expliqué vendredi dans une note de blog Monika Bickert, vice-présidente en charge des politiques de contenus de la maison mère de Facebook, Instagram et Threads, précisant que la mention « Made with AI » allait être apposée « sur un plus grand nombre de contenus vidéo, audio et images » que précédemment.

Ces contenus seront marqués par la plateforme si elle détecte « des indica-



teurs d'image IA conformes aux normes de l'industrie » ou si « des personnes indiquent qu'elles mettent en ligne des contenus générés par l'IA », a-t-elle souligné.

Outre la détection de marqueurs visibles, Meta compte aussi déceler toute trace de « watermarking », une forme de « tatouage » numérique qui consiste à insérer une marque invisible à l'intérieur d'une image lorsqu'un outil utilisant l'IA la génère.

« Un filtre, c'est mieux que rien mais il y aura forcément des trous dans la

raquette », relève auprès de l'AFP Nicolas Gaudemet, directeur IA du cabinet Onepoint. Il prend l'exemple des logiciels en source ouverte (« open source »), qui n'ont pas toujours recours à ce type de « tatouage » quand ils créent une image, mais relève que la plupart des IA génératives grand public, comme celles de Google, Microsoft ou OpenAI, « intègrent aujourd'hui ce type de technologie ».

Le groupe californien annonce plus globalement qu'il va modifier sa manière de traiter les contenus modifiés par une IA, après consultation de son conseil de surveillance, estimant que « la transparence et davantage de contexte sont désormais la meilleure façon de traiter les contenus manipulés », « afin d'éviter le risque de restreindre inutilement la liberté d'expression ».

Chaos politique

En l'occurrence, il considère désormais qu'il est préférable d'ajouter «

des étiquettes et du contexte » à ces contenus, plutôt que de les supprimer comme il s'y employait jusqu'ici.

« La mise en contexte est absolument nécessaire », reconnaît M. Gaudemet, même s'il estime qu'il faut attendre de savoir exactement quelle forme celle-ci va prendre chez Meta.

L'entreprise a néanmoins précisé qu'elle allait continuer à retirer de ses plateformes tout contenu, qu'il soit créé par un humain ou une IA, allant à l'encontre de ses règles « contre l'ingérence dans le processus électoral, l'intimidation, le harcèlement, la violence (...) ou toute autre politique figurant dans nos normes communautaires ».

Elle compte également sur son réseau « d'environ 100 fact-checkers indépendants » pour repérer les contenus générés par IA « faux ou trompeurs ».

La maison mère de Facebook avait annoncé en février son souhait d'étiqueter toute image générée par IA, une décision prise sur fond de lutte contre la désinformation. D'autres géants de la tech comme Microsoft, Google, OpenAI ou Adobe ont pris des engagements similaires.

L'essor de l'IA générative fait craindre que des personnes n'utilisent ces outils pour semer le chaos politique, notamment par le biais de la désinformation ou de la mésinformation, à l'approche de plusieurs élections majeures cette année, notamment aux Etats-Unis.

Au-delà de ces scrutins, le développement de programmes d'IA générative s'accompagne de la production d'un flux de contenus dégradants, selon de nombreux experts et régulateurs, à l'image des fausses images (« deepfakes ») pornographiques de femmes célèbres, phénomène qui vise également des anonymes.

L'intelligence artificielle pour promouvoir la profession du chargé de communication institutionnelle

Les participants à un séminaire national, organisé lundi à Constantine sur les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises à l'heure des nouveaux médias, ont affirmé « la nécessité de promouvoir la profession du chargé de la communication institutionnelle par le développement de ses compétences dans l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'heure de la concurrence sur le marché médiatique ». Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre sous le thème « les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises audiovisuelles à l'heure des nouveaux médias.. applications de l'intelligence artificielle, réalités et perspectives » tenue à l'université Salah Bounider (Constantine 3), la présidente du séminaire, Dr. Chérifa Djoudi spécialiste en communication, a indiqué que l'évolution des technologies de la communication a eu un impact visible sur l'information, son contenu et sa forme de présentation sur les plateformes numériques modifiant la réaction du public face au contenu informationnel. Ceci, a-t-il ajouté, requiert la formation des étudiants et des chargés de communication institutionnelle par le recours à l'intelligence artificielle dans l'élaboration de l'information destinée au public ciblé. Pr. Nasreddine Bouziane de la même université a relevé que le recours à l'intelligence artificielle dans le travail journalistique et médiatique est devenu un impératif à l'heure des technologies de l'internet 4G au regard de son impact positif en termes de gain de temps, de la qualité et de la précision. Il a également souligné la nécessité de définir des cadres légaux et déontologiques pour garantir un usage correct de cette technologie. Dr. Djamel Benzerouk de l'université de Skikda a considéré que l'usage accéléré de l'intelligence artificielle parvenant à simuler des tâches humaines impose d'en étendre les applications aux fonctions du chargé de communication institutionnelle et de définir le cadre déontologique pour cela. La rencontre a connu la participation d'enseignants de 24 universités qui ont présenté 60 interventions sur « la définition des cadres théoriques du chargé de communication », « le chargé de communication et les technologies de l'information » et « les aspects déontologiques et juridiques des tâches du chargé de communication à l'heure des technologies de l'information ».

L'Algérie va se lancer dans le montage des smartphones

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée ce dimanche 7 avril, l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de projets de montage et d'assemblage de téléphones portables en Algérie.

Après avoir écouté un exposé sur l'actualisation du parc des smartphones, « le président de la République a ordonné l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de projets de montage et d'assemblage de téléphones portables en Algérie », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Il a en outre appelé à « l'encouragement de l'investissement dans le secteur des smartphones à travers l'intégration des jeunes compétences algériennes spécialisées, en vue de développer leurs expériences et de consolider leurs expertises, dans le cadre de partenariats aussi bien avec les opérateurs présents sur le marché national qu'avec les étrangers », selon la même source.

Lors de cette réunion, le président de la République a aussi écouté un exposé sur l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, suite auquel il a souligné l'importance du développement de ces énergies « en tenant compte des mécanismes et moyens techniques pour réaliser une transition énergétique étudiée dans ses moindres détails qui tienne compte des intérêts supérieurs de l'Etat et des énergies disponibles actuellement », conclut le communiqué.

SÉTIF

Nécessité d'impliquer les étudiants dans le domaine de l'intelligence artificielle

Les participants à une rencontre organisée mercredi à l'université de Sétif-1, consacrée à l'intelligence artificielle (AI), ont mis l'accent sur « la nécessité pour les étudiants d'entrer de plain-pied dans ce domaine afin de suivre l'évolution technologique, au regard de la concurrence internationale observée dans les mécanismes de son utilisation ».



Le Dr Ryad Baghdadi, spécialiste de l'informatique et de l'IA à l'Université de New York, aux Etats-Unis, a souligné dans ce contexte, dans une conférence intitulée « L'IA et ses applications dans les sciences médicales », que le monde « connaît aujourd'hui une véritable révolution dans le domaine de l'intelligence artificielle que les étudiants universitaires doivent suivre en y prêtant toute l'attention voulue et en participant à la recherche en matière de développement des start-up et autres ». Le Dr Baghdadi a précisé que l'IA, qui a de nombreuses applications dans le domaine des sciences médicales, est très utilisée dans la recherche scientifique pour étudier les données et en déduire les résultats pour identifier avec précision les types de cancers tels que ceux du sein et de la peau, prévenir les maladies de la rétine chez les diabétiques, ainsi que pour aider les personnes souffrant d'un handicap moteur grâce à l'utilisation d'un système sachant interpréter les signaux cérébraux. Pour sa part,

le Dr Yacine Abdeldjebbar, du Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis), a souligné, au cours d'une conférence intitulée « Parcours d'un médecin algérien entre recherche scientifique et volontariat », que le progrès des pays se mesure aujourd'hui à l'aune de la recherche scientifique qui est un facteur nécessaire à l'avancée des sociétés et un pilier fondamental du développement durable et au développement dans tous les domaines ».

Il a appelé à « inculquer une culture de la recherche scientifique et de l'innovation aux étudiants, dès le début de leur formation universitaire, et à les orienter au service de la société et de l'économie nationale », ainsi qu'à « développer des centres de recherche scientifique dans l'optique de trouver des solutions à différentes problématiques ».

Cette rencontre, à laquelle a participé un grand nombre d'étudiants, avait pour objectif de « mettre en lumière le développement réalisé en matière

d'IA », et de « motiver et d'encourager les étudiants à s'y impliquer et à y prêter une attention particulière », a indiqué, de son côté, Sofiane Nasser Cherif, président du bureau de Sétif de l'Association de l'élite nationale des sciences médicales, l'initiatrice de la rencontre.

Le vice-recteur de l'université de Sétif-1, en charge de la recherche scientifique, Mohamed Hamidouche, a estimé lors de l'ouverture de la rencontre, que l'initiative représente « une opportunité pour promouvoir les valeurs de la science et de la connaissance et pour s'engager résolument dans l'effort de développement technologique en soutenant la recherche scientifique et l'innovation, fondées sur l'intelligence artificielle, tout en contribuant à apporter des solutions efficaces dans les différents programmes nationaux, notamment ceux ayant des priorités stratégiques telles que la santé publique, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique ».

GHARDAIA

Lancement d'un projet de raccordement de la nouvelle zone industrielle de Oued N'Chou au gaz naturel

Les travaux de raccordement de la nouvelle zone industrielle de Oued N'Chou, située à une quinzaine de km au nord-est de Ghardaïa au réseau de gaz naturel ont été lancés récemment, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Un montant financier de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) et la Sonelgaz de 333,8 millions DA a été mobilisé pour la réalisation des travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de cette nouvelle zone industrielle d'une superficie de 100 hectares, a indiqué le chargé de la communication de la

direction locale de Sonelgaz. Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel ne dépasseront pas la durée de trois mois prévue par le contrat, a expliqué Yahia Abbès, précisant que cette zone sera prête pour accueillir les investisseurs potentiels dans les délais. Ces travaux de raccordement nécessitent en premier lieu la pose de 2,1 km de réseau de transport de gaz et d'un poste de distribution public de 20.000 m³ par heure pour un coût de 247,1 millions DA avant de réaliser un réseau de distribution de 9,7 km pour un montant de 86,7 millions DA pour alimenter les investisseurs porteurs de projets, a fait savoir

le chargé de la communication. Et d'ajouter que la direction de distribution locale accompagnera et encouragera les investisseurs dans la wilaya de Ghardaïa par des orientations et des conseils pour la mise en exploitation de leurs projets et par la prise en charge rapide de leurs demandes de branchements aux réseaux de gaz et d'électricité. La nouvelle zone industrielle de Oued N'Chou a bénéficié déjà en 2023 du raccordement au réseau d'énergie électrique après la réalisation de dix (10) km de réseau de moyenne tension (MT) pour un coût de 57,3 millions DA, a rappelé la même source.

ORAN

Relogement de plus de 130 familles à Oued Tlelat

Plus de 130 familles occupant des habitations précaires au bidonville Sidi Nacer, dans la commune d'Aïn El Turck, ont été relogées, jeudi, dans des logements neufs implantés au niveau du pôle urbain de Oued Tlelat, a-t-on appris des services de cette daïra côtière.

L'opération, qui a concerné 138 familles ayant bénéficié de logements neufs de type F3, s'est déroulée dans une ambiance de joie, en présence des responsables de la commune et de la daïra d'Aïn El-Turck et des éléments des services de sécurité. Les baraques occupées par les 138 familles ont été « rasées » dès l'achèvement de l'opération de leur relogement pour laquelle d'importants moyens logistiques ont été mobilisés afin d'en assurer la réussite, a indiqué le chef de la daïra d'Aïn El-Turck, Mellouk Amar, ajoutant qu'une assiette foncière de 6 hectares a été récupérée à la suite de cette opération.

Il est à rappeler que pas moins de 8.000 logements, toutes formules confondues, dont celle relevant du programme d'éradication de l'habitat précaire (RHP), ont été distribués au cours de l'année dernière dans la wilaya d'Oran.

Le nouveau pôle urbain de Oued Tlelat abrite plus de 17.000 logements publics locatifs (LPL), dont un quota a été distribué et le restant est en cours de réalisation.

RÉSEAU ROUTIER À MÉDÉA Lancement des travaux de renforcement de sections de la RN 60A

Les travaux de renforcement de plusieurs sections de la Route nationale (RN) 60A reliant les localités de Seghouane-Tlet-Douair et Ain-Boucif, à Médéa, ont été lancés récemment dans le cadre d'un projet de modernisation de cet axe routier stratégique desservant les communes du sud-est de la wilaya, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya. Ces travaux concernent un linéaire global de 20 km divisé en trois sections, dont deux de 8,5 km chacune assurant la jonction entre Seghouane et Tlet-Douair pour la première et Tlet-Douair et Ain-Boucif pour la seconde. La troisième section de trois (3) km de longueur est située à l'intérieur du réseau desservant le chef-lieu de commune d'Ain-Boucif, a-t-on expliqué. Le projet est crédité d'une enveloppe de 850 millions de dinars destinée à financer l'ensemble des travaux de renforcement et d'élargissement des sections ciblées par l'opération de modernisation, a-t-on ajouté.

En sus de l'optimisation des conditions de sécurité au profit des usagers de cette route, dont de nombreuses portions sont dégradées, le projet de modernisation en cours est appelé à contribuer au désenclavement de plusieurs agglomérations urbaines secondaires et villages, selon la même source. Le projet aura également un impact sur le développement des échanges commerciaux au sein des localités desservies et au niveau des zones limitrophes avec la wilaya de M'sila, en offrant aux agriculteurs, éleveurs et autres opérateurs économiques de la région un accès rapide vers les marchés locaux, a-t-on ajouté.

AGRICULTURE

Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général

Tout est fin prêt pour le lancement de l'opération de recensement général de l'agriculture, prévue du 19 mai au 17 juillet prochain, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa.

"Nous sommes prêts à 100% pour le lancement de cette opération qui nous permettra de passer vers une agriculture durable, en disposant de données plus exhaustives sur les filières du secteur", a déclaré M. Cherfa, en marge d'une réunion de travail qu'il a présidée au siège du ministère en présence des directeurs des services agricoles (DSA) des 58 wilayas et des cadres du secteur.

Soulignant que l'opération de recensement pourrait être prolongée de 15 jours dans certaines régions, le ministre a expliqué que les préparatifs de cette opération de grande envergure étaient un travail multisectoriel, impliquant plusieurs secteurs.

Il a, dans ce sens, rappelé que l'opération de recensement pilote, lancée en février dernier à travers quelques wilayas, avait permis de gagner en expérience et tirer plusieurs enseignements, notamment en matière de réali-



sation de questionnaires plus précis et plus clairs adressés aux agriculteurs et aux éleveurs.

Le ministre a affirmé que la réunion était également l'occasion pour évaluer les préparatifs de l'évaluation de la campagne moisson-battage de l'année 2023-2024 qui va démarrer précocement dans certaines régions du Sud. Il a cité la wilaya d'Ouargla, dont le démarrage de campagne effectif est

prévu pour le mois de mai prochain.

Dans ce cadre, il a assuré que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne qui sera supervisée par les directeurs agricoles des wilayas et les walis.

Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement anticipé de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts qui sera lancée cette année à

partir du 1er mai prochain au lieu du 1er juin et qui s'étalera jusqu'au 31 octobre 2024. L'objectif étant de prévenir davantage les risques des incendies et des pertes, a-t-il expliqué, en précisant que sa date a été fixée en commun accord avec le ministère de l'Intérieur. Pour sa part, le directeur des statistiques de la numérisation et de la prospective au ministère de l'Agriculture, M'hamed Tifouri, a rebondi sur le recensement général de l'Agriculture, soulignant son intérêt stratégique pour l'économie du pays en rappelant que l'Agriculture est le deuxième secteur contributeur au PIB de l'Algérie après celui des hydrocarbures. Selon M. Tifouri, 1.200 cadres superviseur et 6.000 agents recenseurs ont été formés pour cette opération, précisant qu'il y aura 200 à 259 agents recenseurs pour 250 exploitations agricoles.

En parallèle, des campagnes d'information et de sensibilisation ont été lancées à l'adresse des agriculteurs et des éleveurs pour les mettre en confiance et leur expliquer l'intérêt de coopérer pour la réussite du recensement, a-t-il fait savoir.

"Pour ce faire, le ministère a associé les autorités locales (walis et l'ensemble des parties prenantes, dont la société civile, les Chambres nationales de l'Agriculture et l'Union nationale des paysans agricoles", a-t-il ajouté.

BM/FMI

Faïd participe aux travaux des réunions de printemps à Washington

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a participé aux travaux de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales du G-24, ainsi qu'à la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales de la région MENA avec la Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) et ce, dans le cadre des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale qui se tiennent du 15 au 21 avril à Washington.

Lors de la réunion du Groupe intergouvernemental des 24 (G-24), M. Faïd a souligné "l'impérieuse nécessité de renforcer les capacités des pays membres, ainsi que l'importance des appuis techniques fournis par la Banque mondiale et le FMI".

Il a mis en avant "le rôle essentiel de ces soutiens pour aider les pays du Groupe à élaborer des politiques économiques pertinentes, capables de relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés", a indiqué, mercredi soir, un communiqué du minis-

tère des Finances. Dans cette optique, le ministre des Finances a plaidé en faveur d'"un accroissement des ressources financières disponibles et d'une assistance technique mieux adaptée, afin de favoriser des avancées tangibles vers la réalisation des Objectifs de développement durable". Concernant les discussions en cours sur les réformes des institutions de Bretton Woods et le renforcement de leurs capacités d'intervention, M. Faïd a encouragé les participants à examiner toutes les options recommandées dans le cadre de l'Adéquation des Fonds propres des banques multilatérales de développement.

Il a souligné l'importance d'optimiser les bilans, de favoriser l'engagement continu du Groupe de la Banque mondiale dans le financement de la lutte contre le changement climatique et de promouvoir des partenariats avec d'autres banques multilatérales de développement pour renforcer ce soutien. Lors de la réunion des ministres des Finances et des Gouverneurs des Banques centrales de la région MENA

avec Mme Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, les discussions ont principalement abordé "les défis imposés par le changement climatique ainsi que les crises géopolitiques en cours, notamment la guerre menée contre Ghaza et ses retombées négatives sur la croissance économique de la région", a-t-on ajouté.

Sur le plan bilatéral, M. Faïd a eu un entretien avec Mme Feryel Ouergh, ministre tunisienne de l'Economie et de la Planification, afin d'échanger sur les relations de coopération entre les deux pays. Les discussions ont englobé divers domaines de collaboration potentielle. Les deux ministres ont exprimé "leur volonté de poursuivre ce dialogue et se sont engagés à travailler étroitement ensemble pour renforcer les liens de coopération entre leurs pays respectifs".

De plus, le ministre a tenu une réunion avec Sergio Pimenta, vice-président régional pour l'Afrique à la Société financière internationale (IFC), au cours de laquelle ils ont discuté du "renforcement du rôle du secteur privé

en tant que moteur de développement, ainsi que des réformes en cours en Algérie visant à améliorer davantage le climat des affaires".

Dans ce sens, M. Faïd a encouragé son interlocuteur "à intensifier l'engagement de son institution dans son pays, afin de soutenir davantage le développement économique et l'investissement en Algérie".

Enfin, le ministre a eu "une rencontre fructueuse" avec Jihad Azour, directeur du Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI.

Au cours de cette discussion, M. Azour a exprimé sa satisfaction à l'égard des performances récentes de l'économie algérienne, saluant "les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes et les résultats tangibles qui en ont découlé jusqu'à présent".

Il a souligné que ces avancées contribuent à placer l'économie du pays sur une trajectoire prometteuse de croissance durable et inclusive, tout en encourageant à poursuivre les efforts engagés dans cette voie, a conclu la même source.

EXPLOSIONS EN IRAN

Le G7 appelle à « empêcher une nouvelle escalade »

Les chefs de la diplomatie des pays du G7 ont appelé hier vendredi « toutes les parties » à « empêcher une nouvelle escalade » au Moyen-Orient après les informations faisant état d'explosions en Iran.

« À la lumière des frappes du 19 avril, nous appelons toutes les parties à travailler pour empêcher une nouvelle escalade. Le G7 continuera à travailler dans cette direction », affirment-ils dans le communiqué final publié à l'issue de leur réunion de trois jours sur la petite île italienne de Capri. L'agence officielle iranienne Ima a annoncé plus tôt vendredi qu'« aucun dégât majeur » n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube. « Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays », « aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé », a indiqué l'agence.

Elle a précisé qu'« aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile » n'avait été reçue. De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Iran. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, selon l'agence officielle Ima. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles « jusqu'à présent », ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre), sont « totalement en sécurité », a précisé l'agence Tasnim.

Iran: « Aucun dégât majeur »
L'agence officielle iranienne Ima a annoncé vendredi qu'« aucun dégât majeur » n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube. « Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays », « aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé », a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'« aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile » n'avait été reçue. De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Iran, de hauts



responsables américains faisant état d'une attaque sioniste. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, a rapporté l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles « jusqu'à présent », ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre), sont « totalement en sécurité », a précisé l'agence Tasnim. « L'Iran a activé tôt vendredi sa défense aérienne dans plusieurs provinces après des informations d'explosions dans le centre du pays », a indiqué l'agence officielle Ima. Les vols commerciaux ont été suspendus à partir et à destination de plusieurs aéroports, dont ceux de Téhéran, selon l'agence Mehr en citant des autorités aéroportuaires. La télévision d'Etat a fait état tôt d'informations sur de « fortes explosions » entendues dans la province d'Ispahan (centre), sans épiloguer sur les causes. Selon des responsables américains cités par plusieurs télévisions américaines dont la chaîne ABC News, il s'agit d'une attaque sioniste menée contre l'Iran.

L'Italie appelle à une « désescalade absolue »

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a appelé hier vendredi à une « désescalade absolue » dans la région du Moyen-Orient, suite aux explosions entendues vendredi à l'aube en Iran et que des médias imputent à l'entité sioniste, exhortant les deux parties « à faire preuve de prudence ». « Nous invitons tout le monde à faire preuve de prudence pour éviter une escalade », a noté Tajani, soulignant « l'importance de la diplomatie pour désamorcer les tensions. » L'agence officielle iranienne Ima a annoncé vendredi qu'« aucun dégât majeur » n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube. « Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays », « aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé », a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'« aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile » n'avait été reçue. De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Iran, de hauts responsables américains faisant état d'une attaque de l'entité sioniste. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, a rapporté l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles « jusqu'à présent », ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre), sont « totalement en sécurité », a

précisé l'agence Tasnim. « L'Iran a activé tôt vendredi sa défense aérienne dans plusieurs provinces après des informations d'explosions dans le centre du pays », a indiqué l'agence officielle Ima.

Ankara met en garde contre un « conflit permanent » après les explosions en Iran

La Turquie a mis en garde hier vendredi contre le risque d'un « conflit permanent » après les explosions entendues tôt vendredi dans le centre de l'Iran. « Il devient de plus en plus évident que les tensions initialement provoquées par l'attaque illégale de l'entité sioniste contre l'ambassade iranienne à Damas risquent de se transformer en un conflit permanent », a déclaré le ministre turc des Affaires étrangères dans un communiqué. « Nous appelons toutes les parties à s'abstenir de toute mesure susceptible de conduire à un conflit plus large », a-t-il ajouté. L'agence officielle iranienne Ima a annoncé plus tôt vendredi qu'« aucun dégât majeur » n'avait été rapporté après les explosions entendues à l'aube. « Suite à l'activation de la défense aérienne dans certaines régions du pays », « aucun dégât ou explosion à grande échelle n'a été signalé », a indiqué l'agence. Elle a précisé qu'« aucune information faisant état de tirs de systèmes de défense antimissile » n'avait été reçue. De fortes explosions ont été rapportées tôt vendredi dans le centre de l'Iran. Téhéran a fait état de trois explosions près d'une base militaire dans le centre du pays, selon l'agence officielle Fars. Des drones ont été abattus mais il n'y a pas eu d'attaque par missiles « jusqu'à présent », ont indiqué les autorités iraniennes. Et les installations nucléaires basées dans la région d'Ispahan (centre), sont « totalement en sécurité », a précisé, de son côté, l'agence iranienne, Tasnim. — Le Moyen-Orient au bord du « précipice » d'un « conflit généralisé », s'alarme le chef de l'ONU — Le Moyen-Orient est au bord du « précipice » d'un « conflit régional généralisé », a alerté avant-hier le secrétaire général de l'ONU devant le Conseil de sécurité, dénonçant également l'« enfer humanitaire » créé par les opérations sionistes à Gaza. « Le Moyen-Orient est au bord du précipice. Les derniers jours ont vu une escalade dangereuse, par les mots et les actions », a déclaré Antonio Guterres. « Une erreur de calcul, une mauvaise communication, une méprise, pourrait conduire à l'impensable, un conflit régional généralisé qui serait dévastateur pour tous ceux concernés, et pour le reste du monde », a-t-il lancé. « Ce moment de danger maximal doit être un moment de retenue

maximale », a-t-il plaidé, estimant qu'il était « grand temps de mettre un terme au cycle sanglant de représailles ». « Nous avons la responsabilité ensemble de faire face à ces risques et d'éloigner la région du précipice », a-t-il insisté, invitant à « commencer par Gaza ». Il a dénoncé dans les termes les plus forts l'opération sioniste en Palestine, réitérant son appel à un cessez-le-feu immédiat, à l'accès sans entrave de l'aide humanitaire. « A Gaza, six mois et demi » d'agression sioniste « ont créé un enfer humanitaire », a-t-il déploré, décrivant deux millions de Palestiniens endurent « la mort, la destruction, le déni d'aide humanitaire vitale », et la faim. « Le bilan des victimes est accablant et sans précédent, par le rythme et l'ampleur, depuis que je suis secrétaire général » (2017), a-t-il souligné. « Et tout cela se produit avec des limites importantes imposées par les autorités (sionistes) sur la livraison d'aide à la population de Gaza, qui fait face à la faim généralisée ». Le secrétaire général de l'ONU a fait ce discours lors d'une réunion à haut niveau du Conseil de sécurité sur la situation à Gaza, en présence de plusieurs ministres des Affaires étrangères de la région. Un vote du Conseil est prévu concernant la demande d'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, à la demande de l'Algérie, a confirmé la présidence maltaise du Conseil. Antonio Guterres s'est, en outre, inquiété de la « situation explosive en Cisjordanie occupée », appelant à la « désescalade » alors que « plus de 450 Palestiniens, dont 112 enfants » y sont tombés en martyrs depuis le 7 octobre. « D'autres ont été tués par des colons (sionistes) armés, parfois en présence des forces de sécurité (sionistes) qui n'auraient rien fait pour empêcher ces morts », a-t-il déclaré, appelant l'entité sioniste à « prendre des mesures immédiates pour mettre fin aux violences sans précédent des colons ».

R. I. / Agences

PAKISTAN

Quatre douaniers tués dans une attaque terroriste

« Quatre fonctionnaires des douanes pakistanaises ont été tués et deux autres personnes blessées dans une attaque terroriste survenue avant-hier dans le district de Dera Ismail Khan de la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan », ont indiqué aux médias des responsables de la police. Muhammad Adnan, un haut responsable de la police de Dera Ismail Khan, a déclaré que des assaillants non identifiés circulant à moto avaient ouvert le feu sur le véhicule d'une équipe anti-contrebande des douanes pakistanaises lors d'une patrouille de routine dans la zone de Saggi du district, tuant quatre fonctionnaires et blessant deux passants, selon ces médias.

« Suite à la fusillade, le véhicule des douaniers est entré en collision avec plusieurs autres véhicules avant de quitter la route », a-t-il précisé. Les assaillants ont pris la fuite après l'attaque et la police a lancé une opération dans les environs pour les arrêter.

R. I. / Agence

TURQUIE

Un séisme de magnitude 5,6 secoue la province de Tokat

Un séisme de magnitude 5,6 a secoué jeudi la province de Tokat, dans le nord de la Turquie, a annoncé l'Autorité de gestion des catastrophes et des urgences (AFAD) de Turquie. Le tremblement de terre a eu lieu à 18H11 heure locale (15H11 GMT). Son épicentre était situé dans la ville de Sulusaray, dans la province de Tokat, à environ 450 km à l'est d'Ankara, la capitale du pays, a indiqué l'AFAD. Aucune victime n'a été signalée pour le moment. Le séisme a été ressenti dans les provinces voisines, a rapporté la chaîne privée NTV. Des équipes de l'AFAD et d'autres agences compétentes enquêtent sur la situation sur place, a déclaré le ministre de l'Intérieur Ali Yerlikaya sur la plateforme de réseau social X.

R. I. / Agence

COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024 (DEMI-FINALES)

MC Alger - CS Constantine à huis clos

Le match MC Alger-CS Constantine prévu le mardi 23 avril au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h45), comptant pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, se jouera à huis clos, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

« Le président de la FAF Walid Sadi a réuni le mercredi 18 avril au siège de la fédération, les présidents des clubs qualifiés aux demi-finales de la Coupe d'Algérie, et ce, pour les sensibiliser à déployer davantage d'efforts pour promouvoir l'esprit sportif, le fair-play et le respect, pour que cette compétition populaire demeure une fête pour le football national et reflète une image positive de notre discipline », précise l'instance fédérale sur son site officiel. Selon le tirage au sort effectué mercredi soir au siège de l'EPTV, l'autre demi-finale de « Dame Coupe » opposera les deux clubs algérois le CR Belouizdad et l'USM Alger, le mercredi 24 avril au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h45).

» Le président de la FAF a encouragé à cet effet, les présidents de clubs à



initier des actions concrètes d'apaisement parmi les supporters et faire face au phénomène de violence totalement étranger aux valeurs du sport », précise la même source. Et de conclure : » à l'occasion de cette réunion, les conditions d'organisation des rencontres ont été débattues avec un esprit de responsabilité et sagesse pour garantir

la réussite de la compétition et le spectacle sportif, mais aussi la préservation de l'ordre public. Il a été donc convenu d'un commun accord de domicilier les rencontres dans des terrains neutres conformément au règlement de la compétition, avec des mesures appropriées. »

Programme des demi-finales :

Mardi, 23 avril :
Au stade Miloud-Hadefi d'Oran :
MC Alger-CS Constantine (20h45) à huis clos
Mercredi, 24 avril :
Au stade Nelson-Mandela de Baraki :
CR Belouizdad-USM Alger (20h45).

TOURNOI DE L'UNAF (U17) :

Le président de la FAF Sadi préside la cérémonie d'ouverture

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, a présidé la cérémonie d'ouverture du Tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) des joueurs né en 2007-2008 (U17), tenue mercredi à Alger en présence de l'ensemble de l'exécutif de l'instance nord-africaine, a indiqué la FAF dans un communiqué.

» Le président de l'UNAF Gamal Allam, a accordé à Walid Sadi l'opportunité de présider cette ouverture. En sa qualité également de vice-président de l'UNAF, Walid Sadi a souhaité la bienvenue à toutes les équipes participantes, espérant que ce tournoi contribuera à la progression des joueurs », précise la même source. Outre l'Algérie (pays hôte), ce tournoi verra la participation de la Tunisie, de l'Égypte, de la Libye, et du Maroc.



» Cette cérémonie protocolaire s'est déroulée en présence du directeur exécutif de l'UNAF, Mahmoud Hammi, ainsi que des chefs de délégation des équipes

engagées dans le tournoi », ajoute la FAF. Et d'enchaîner : » Cette réunion illustre l'importance du sport comme vecteur de rassemblement et de coopération

régionale, offrant ainsi une plateforme propice aux échanges culturels et à la consolidation des liens entre les nations nord-africaines. » A l'issue de cette cérémonie

d'ouverture, une réunion technique s'est tenue pour déterminer les tenues que les sélections arboreront lors de la première journée, prévue le jeudi 18 avril, au Stade Salem Mebrouki de Rouïba. Les organisateurs ont également retenu le stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) pour abriter les matchs de cette compétition.

La sélection algérienne, dirigée sur le banc par Aziz Lahoussine, débute le tournoi face au Maroc (18h00), alors que la Tunisie sera opposée à l'Égypte (15h00). La Libye sera exempte.

La dernière compétition à laquelle a pris part la sélection des U17 était la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie.

**COLUMBO
QUESTION D'HONNEUR**

20h15

TMC

A peine débarqué au Nouveau-Mexique, le lieutenant Columbo se retrouve, bien malgré lui, avec une enquête sur les bras. Le commandant Emilio Sanchez, qui a en effet eu vent de ses talents de détective, lui demande son aide. Un accident vient d'avoir lieu dans l'hacienda de Luis Montoya, un célèbre torero et éleveur de taureaux, réputé pour son audace. Alors qu'il voulait mettre à mort la bête qui a blessé Curro, le fils de son fidèle assistant et ami Hector Rangel, Montoya trouve à trouvé la mort dans l'arène.

CHRONIQUES CRIMINELLES

20h05

TFX

Céline Vasselín et Jessica Adam semblent être deux amies et mères de familles sans histoires. Pourtant, elles ont toutes les deux tué et découpé en morceaux un homme, le compagnon de l'une d'entre elles. Puis, elles ont repris leur vie, l'air de rien. Mais leur crime n'est pas resté impuni, et c'est en novembre 2022 que celles qui ont été surnommées « les démembrées de Rouen » se sont retrouvées sur le banc des accusés, devant la cour d'assises de Seine-Maritime. Retour sur cette affaire avec des témoignages d'experts.

SLUMDOG MILLIONAIRE

20h10

6ter

Depuis son enfance dans les bidonvilles de Mumbai, Jamal Malik poursuit son rêve : retrouver Latika, une jeune orpheline dont il est amoureux. Alors qu'il commence à perdre espoir, il imagine une solution surprenante pour retrouver son amour : participer au plus grand show télévisé du pays, Qui veut gagner des millions ? . Il atteint la question finale à 20 millions de roupies mais il est arrêté par la police, qui le soupçonne de tricherie.

**CASSANDRE
LES RÉGATES**

20h10

3

Dans le lac d'Annecy, une jeune fille est retrouvée morte dans l'épave d'un voilier brûlé. De l'essence versée sur le pont laisse supposer que l'incendie était criminel. D'après un témoignage, un homme était à bord aussi. La victime s'appelait Cassiopée, elle avait 17 ans. L'enquête menée par Cassandra s'interroge : que faisait une mineure en pleine nuit sur un voilier ? Le jeune homme court-il toujours ? La commissaire enquête dans un contexte bien spécifique : très bientôt se tiendra la Coupe de la Ville d'Annecy, une régates qui attire beaucoup de touristes.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

**ULTIMA PATAGONIA :
LA DERNIÈRE FRONTIÈRE**

19h50

arte

Surnommée "le monde du bout du monde", la Patagonie intègre de nombreuses terres encore largement inexplorées. Dans un laboratoire à ciel ouvert, 43 explorateurs se donnent pour mission de défricher des territoires encore inconnus sur l'îlot calcaire de Madre de Dios : spéléologues, archéologues, géologues, biologistes sont accompagnés par Maria Isabel et son oncle Francisco, deux représentants du peuple Kawésqar. Surnommée "les nomades de la mer" et sédentarisés depuis le milieu du XXe siècle, cette tribu est désormais menacée d'extinction.

**ECHAPPÉES BELLES
EMIRATS ARABES UNIS, L'ÈRE DU CHANGEMENT**

20h00

5

Depuis leur création en 1971, après la découverte de nombreux gisements de pétrole, les Emirats Arabes Unis ont connu un développement spectaculaire. Abu Dhabi comptait 3 500 habitants dans les années 60, contre plus de 2 millions désormais ! Aux côtés de Fatima, l'une des meilleures cavalières du pays, Ismaël Khelifa découvre les charmes de cet émirat très urbanisé, avant de se rendre à Ras Al Khaimah. Au sommaire : Un nouveau souffle sur Abu Dhabi / Quand architecture rime avec culture / Petit pays, étonnante biodiversité / Ras Al Khaimah, une authenticité préservée / La culture de la perle...

**PARANORMAL COLLECTOR
ENFIELD HORROR / MASONIC SPIRITS**

20h09

STAR

Fort de ses quatre décennies d'expérience, John Zaffis propose ses services à des personnes confrontées à des phénomènes paranormaux qui les mettent à rude épreuve. Avec son équipe, dont font notamment partie sa fille et son fils, il part en chasse d'esprits maléfiques. Ils interviennent cette fois à Enfield, dans le Connecticut pour venir en aide à Jay et Elke Yaple dont la maison vieille de 200 ans serait le théâtre de mystérieuses manifestations. Puis, à Elizabethtown, dans le Kentucky, ils enquêtent sur d'étranges phénomènes signalés à la Morrison Masonic Lodge.

**DOWNTON ABBEY
LE PLUS BEAU DES CADEAUX**

20h05

**Chérie
25**

Dans le faste de Downton Abbey, l'année 1926 apporte réflexion et transitions. Le dévoué Carson, confronté à des problèmes de santé, envisage l'avenir avec appréhension. Molesley saisit l'occasion de changer de vie en devenant enseignant, prouvant qu'il n'est jamais trop tard pour se réinventer. Entre Mary et Edith, la rivalité cède la place à une tentative de réconciliation, tandis que les défis conjugaux de Henry ajoutent à la complexité du tableau familial. Au milieu de cela, les intrigues de Denker et la sagesse de la comtesse douairière tissent le tissu d'une année mémorable.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:27
Dohr	12:47
Asr	16:29
Maghreb	19:26
Icha	20:55

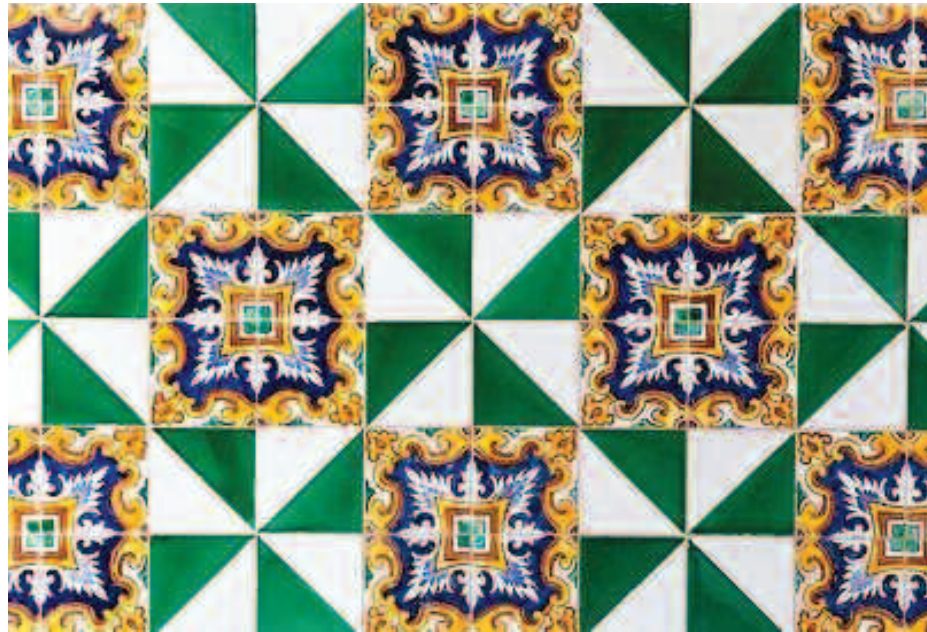
ELLE PRÉSENTERA LE DOSSIER POUR SON INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ

LE ZELLIGE ALGERIEN BIENTÔT INSCRIT À L'UNESCO

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, avant-hier à Béjaïa où elle a procédé à l'ouverture du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), que son secteur présentera au cours du mois d'avril, le dossier "Art de l'ornementation architecturale en zellige: connaissances et compétences", pour son inscription au nom de l'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

L'Algérie compte, selon la ministre, "onze éléments immatériels sur les listes du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, et œuvre à en inscrire davantage, sachant qu'en mars 2023, un dossier a été déposé pour la classification de la tenue traditionnelle de l'Est algérien, outre le dossier arabe commun relatif au henné, qui sera examiné en décembre 2024." Mme Mouloudji a souligné que "dix dossiers ont été préparés cette année pour inscription au cours des prochaines années sur la liste du patrimoine de l'Humanité auprès de l'UNESCO."

La ministre a affirmé que son département ministériel "tend à mobiliser tous les moyens humains, matériels, scientifiques



et méthodologiques pour constituer une banque de données nationale englobant les éléments du patrimoine culturel immatériel, par la documentation, l'enregistrement sur différents supports et la distribution à travers le territoire national, et ce en coordination avec les établissements sous tutelle à savoir les Directions de la Culture, les musées nationaux, les offices

de parcs culturels et les différents centres de recherche, et en partenariat avec les établissements universitaires et les acteurs de la société civile.

En décembre 2023, l'UNESCO avait inscrit le dossier de "la gravure sur métal : or, argent et cuivre, savoir-faire, arts et pratiques" sur sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité,

au nom de l'Algérie et de neuf autres pays arabes.

Le Zellige, une riche histoire millénaire

Le zellige, une mosaïque géométrique algérienne, façonnée à partir de tesselles de faïence colorées, constitue un trésor d'artisanat unique. Le zellige est une mosaïque dont les éléments, appelés tesselles, sont des morceaux de carreaux de faïence colorés.

Ces morceaux de terre cuite émaillée sont découpés un à un et assemblés sur un lit de mortier pour former un assemblage géométrique.

Le zellige, utilisé principalement pour orner des murs ou des fontaines, est un composant caractéristique de l'architecture arabo-andalouse, présent principalement en Algérie.

Les Algérois d'aujourd'hui, dans leur culture et leur organisation sociale, sont les héritiers d'une riche histoire millénaire, l'architecture de la ville a été façonné par plusieurs phénomènes architecturaux dont les styles ont marqué la méditerranée.

Le style ottoman et mauresque est en effet ce qui caractérise le plus le style artistique et architectural algérois. Ainsi, ces deux styles se retrouvent dans les motifs ornementaux des palais ou luxueuses demeures d'Alger.

Les motifs peints à la main dénotent un raffinement certain qui ne demande qu'à être mis en valeur.

SPORT

YOUCEF BELAILI PRÉSENTE SES EXCUSES À L'ARBITRE GHADA MAHAT

Youcef Belaïli a choqué avec son comportement à l'égard de l'arbitre Ghada Mahat lors du quart de finale de Coupe d'Algérie de football entre son club, le MCA, et le WAT (2-0), dimanche 14 avril au stade du 5 juillet à Alger.

L'international algérien s'en est pris d'une façon indigne d'un joueur de sa trempe à la première femme qui arbitre un match à fort enjeu en Algérie.

Son geste a fait le tour du monde. Il a suscité des condamnations en Algérie et à l'étranger. Le bad buzz qu'il a créé autour de sa personne a fait le tour du monde et a

rappelé ce que tout le monde s'accorde à dire sur le gâchis que représente Youcef Belaïli, un joueur talentueux, mais peu discipliné, aussi bien sur le terrain qu'en dehors. S'en prendre à une arbitre dont c'est le premier match dans un stade du 5 juillet archicomble a terni davantage l'image de l'ancien joueur de Brest et d'Ajaccio, mais le natif d'Oran a fait amende honorable ce vendredi 19 avril, en présentant des excuses publiques à l'arbitre Ghada Mahat. « Je tiens à m'excuser sincèrement pour mon comportement lors du match récent. Je sais que je me suis

laissé emporter par la pression et que j'ai exprimé ma frustration de manière inappropriée vers vous », a écrit Youcef Belaïli dans un message publié sur son Instagram, avec, en illustration, la photo de l'arbitre Ghada Mahat.

Youcef Belaïli à l'arbitre Ghada Mahat : « Je tiens à m'excuser ... »

Celui qui a inscrit un but splendide contre le Maroc lors de la Coupe arabe des nations en 2021, d'un tir lointain, a reconnu que son « geste n'était pas juste » et qu'il « regrettait profondément » ses actions. L'ancien joueur d'Ajaccio et champion d'Afrique en 2019 avec l'équipe d'Algérie a ajouté : « Je comprends que vous faisiez de votre mieux pour arbitrer de manière juste et impartiale, et je vous assure que ma réaction n'était pas dirigée contre vous personnellement. » « Je souhaite vous présenter mes excuses les plus sincères pour mon comportement inapproprié et j'espère que vous pourrez accepter mes excuses », a ajouté Youcef Belaïli dont ce n'est pas le premier dérapage lors d'un match de football en Algérie. Il a vigoureusement contesté les décisions des arbitres pendant au moins deux rencontres du MCA depuis le début de l'année. Youcef Belaïli termine son message à l'arbitre Ghada Mahat en s'engageant à « travailler sur la gestion de son stress et de la pression », afin, a-t-il dit, que « cela ne se reproduise pas à l'avenir. »



DOUANES

Près d'un million de comprimés psychotropes saisis à Bordj Bou Arreridj

Décidément, ceux qui veulent noyer l'Algérie avec les différents types de drogue et de psychotropes ne désarment pas et reviennent toujours à la charge. Heureusement que nos différents services de sécurité veillent au grain et mettent un point d'honneur à déjouer toutes les tentatives d'introduction de ces poisons qui dévastent la santé des jeunes et des moins jeunes.

Cette fois, la palme revient aux brigades opérationnelles de l'inspection des douanes de Bordj Bou Arreridj (Inspection régionale de Sétif) qui ont réussi à saisir une énorme quantité de comprimés psychotropes estimée à 837 000 unités.

Les psychotropes étaient soigneusement dissimulés au milieu d'une charge de sable à bord d'une semi-remorque, dans une tentative de diversion pour tromper la vigilance des douaniers, mais les trafiquants ont compté sans le savoir-faire et l'expérience des douaniers dans ce domaine.

Le camion semi-remorque transportant la marchandise prohibée a aussi fait l'objet de saisie alors qu'un dossier a été transmis aux autorités judiciaires compétentes.